

# Colloque sur la formation fondamentale

*La Société de philosophie du Québec, en collaboration avec le département des Sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal, tenait son XI<sup>ème</sup> Colloque interdisciplinaire, portant sur la formation fondamentale, les 20, 21 et 22 octobre 1989. Notons que ce n'est pas la première fois que ce thème est traité. En effet, depuis quelques années, séminaires, tables rondes et colloques se succèdent afin de mieux scruter les exigences de ce que pourrait être une véritable formation fondamentale.*

*En effet, la question de la formation inquiète de plus en plus tous les milieux: le monde de l'enseignement est en train de repenser son approche, le milieu des affaires fait appel à la diligence des gouvernants afin d'assurer une meilleure formation des diplômés qui abordent le marché du travail et l'État tente de colmater les brèches apparues depuis la création du ministère de l'Éducation il y a un quart de siècle.*

*Nous avons donc demandé à M. Michel-Rémi Lafont, Vice-Président de la Société de Philosophie du Québec, d'évoquer brièvement, en guise de suivi au colloque, certaines des idées qui sont ressorties des débats. Voici des extraits de ses commentaires.*

Nous allons premièrement examiner le problème de la définition de la notion de formation fondamentale, puis nous exposerons les enjeux qui s'y trouvent. Le texte de M. Lafont se termine en situant le rôle de la philosophie dans le débat sur la formation fondamentale; nous avons omis cette section, faute d'espace.

## 1 De la difficulté à définir

Nous avons pu constater que si beaucoup de gens parlent de la formation fondamentale, la perception qui se dégage des discours laisse entendre que les mots ne revêtent pas le même sens pour tous. Le concept de formation fondamentale ne réfère à aucun sens qui s'impose de façon unanime dans le milieu de l'éducation. La seule définition qui revient reste celle que nous retrouvons dans le rapport Nadeau :

« Cette formation se préoccupe de la rigueur de la pensée, du sens critique, de la méthode de travail, de la conscience historique; elle vise à la maîtrise des principes, de la démarche propre aux disciplines, des concepts de base et des lois qui permettent de saisir l'ensemble d'un savoir et de le situer dans une culture. » ( Rapport Nadeau, 1975, p.51)

Or, cette définition fait problème. Elle demeure trop vague, trop floue.

Pour Monsieur Pierre Angers, qui prononçait la conférence d'ouverture du colloque, le discours sur la formation fondamentale réfère à une formation qui comprendrait la capacité d'unifier des idées, ce qui veut dire l'agencement, la combinaison et l'organisation claire et cohérente de celles-ci. Ce sont certes des habiletés souhaitables à acquérir; par contre, à ce côté objectif de l'acquisition de connaissances le côté subjectif est laissé pour compte, souligne Pierre Angers. Pour lui, il n'y a pas d'opposition entre subjectif et objectif dans l'apprentissage de la connaissance.

## 2 Les enjeux de la formation fondamentale

À l'heure actuelle, pour reprendre les termes de Monsieur Louis Gadbois du CADRE, la formation fondamentale « désigne l'idée-force d'un vaste mouvement québécois voué à l'amélioration de l'éducation ». Dans cette perspective, la formation fondamentale apparaît comme la recherche d'un idéal, voire une utopie, affirmeront certains. Le rapport Nadeau a utilisé l'expression pour la première fois en 1975. Depuis, elle fait boule de

neige. Pourquoi?

Après la période de démocratisation dont l'accessibilité à l'éducation servait d'objectif fondamental, de nombreux problèmes ont surgi: difficultés d'analyse et de synthèse des élèves, incapacité d'organiser leurs études et leur travail intellectuel, faiblesse chronique en français, en mathématiques, peu de sens critique, maîtrise défective de la pensée articulée et cohérente, sans parler des réticences à la lecture. Cette énumération des plaintes de ceux et celles qui œuvrent dans les milieux de l'éducation semble être caricaturale. Ces critiques représentent certainement une part de vérité; il faudrait cependant les nuancer, car la crise du système éducatif n'est qu'un aspect de la crise des valeurs à l'intérieur de la culture.

À présent, il est urgent de penser une réforme qui fasse en sorte qu'une personne formée soit capable de penser et d'écrire clairement, d'analyser et de raisonner en profondeur dans des champs de connaissance généraux et spécifiques; d'être familière avec les arts, la littérature, la philosophie, les sciences humaines et les sciences expérimentales; de comprendre les problèmes moraux et éthiques qui

se posent à une société, à une civilisation; de posséder une ouverture sur les autres cultures. Ce programme, convenons-en, favorise certainement le développement intégral de la personne.

Mais à court terme, le problème le plus important touche à l'arrimage entre les différents ordres du système éducatif. L'articulation secondaire-collégial est à peu près inexistante et pose de sérieux problèmes d'apprentissage. L'articulation collège-université demeure tout aussi problématique car souvent les programmes se chevauchent, d'où le sentiment de redondance entre les deux ordres lorsqu'il s'agit de certains cours.

À plus long terme, il va de soi que des décisions politiques devront être prises afin d'harmoniser l'ensemble du système éducatif. En outre, il appert que la formation fondamentale ne peut pas être examinée à l'extérieur de la continuité. Cependant, il faut faire attention, une bonne formation professionnelle qui implique des connaissances de base des concepts, des notions, une acquisition des habiletés liées à la discipline et un savoir intégré et organisé n'est pas obligatoirement une formation fondamentale car certaines dimensions de la personne sont laissées de côté : le sens historique, l'analyse, le jugement critique. S'il est possible de s'approprier des savoirs dans un domaine spécialisé, il en est encore plus fondamental de fonder son savoir sur une appropriation de soi qui serait l'élément clé de tout apprentissage.

**Michel-Rémi Lafond**  
V.-p. de la S.P.Q.  
Collège de l'Outaouais

# Colloques : les annonces

## Le prochain colloque de l'ACSALF

Nous vous rappelons que les responsables du prochain colloque de l'ACFAS, tenu à l'Université Laval du 14 au 18 mai 1990 sont les suivants :

- Pour l'anthropologie : Paul Charest (418 656-5248)
- Pour la sociologie : André Turmel (418 656-3074) et André Lux.

Nous entendons profiter de ce colloque sans thème pour relancer les Réseaux.

### Responsables des Réseaux

- Communication : Roger De La Garde (418 656-7588) (Netnorth : 3407RDL) et Jacques Lemieux (418 656-5597)
- Développement / Tiers monde : Rachad Antonius (514 334-7257)
- Éducation : Pierre Chénard (418 657-3551) (Netnorth : UQPSGEN@UQSS.UQUEBEC.CA)
- Économie politique : Paul Sabourin, (514 343-7860) (Netnorth : SABOURIN@UMTLVR)
- Méthodes quantitatives : Johanne Boisjoly (418 724-1633) (Netnorth : RIR0101@UQUEBEC)
- Santé / Affaires sociales : Denis Allard (514 338-2993) et Anne Quéniart (514 987-4394)
- Sociologie économique : Pierre J. Hamel (514-728-6439) (Netnorth : HAMEL@INRS-URB.UQuebec.CA ou HAMEL@UQUEBEC)
- Travail et relations de travail : il s'agit d'un nouveau réseau sous la responsabilité de Paul R. Bélanger (514 987-4372) et Benoit Lévesque.

Et n'oubliez pas le colloque intitulé : « Temps, travail et modes de vie », sous la responsabilité de Daniel Mercure (418 656-3164)

## Rappel

Nous avons convenu avec l'ACFAS que nous serons tout particulièrement vigilants cette fois pour éviter dans la mesure du possible le chevauchement des colloques thématiques apparentés ou susceptibles d'intéresser nos membres.

Nous vous rappelons que nous poursuivons la politique engagée l'an dernier à l'effet de soumettre à une évaluation externe les projets de communication.

## Un colloque sur les orientations de l'ACSALF

Dans le cadre des activités de l'ACSALF, nous en profiterons pour tenir un débat public sur les orientations de l'ACSALF; nous pensons que cela s'impose afin de permettre à tous ceux qui veulent s'exprimer de le faire: bilan sur le passé de l'ACSALF, les «bons» et «mauvais» coups, avenir et enjeux de l'association, nature des services aux membres, activités souhaitées, etc. Après quelques interventions de personnes invitées, il y aura suffisamment de temps pour permettre un véritable débat entre tous les participants.

Il est à noter qu'un tel colloque précédera l'assemblée générale annuelle.